



Vie

Municipale

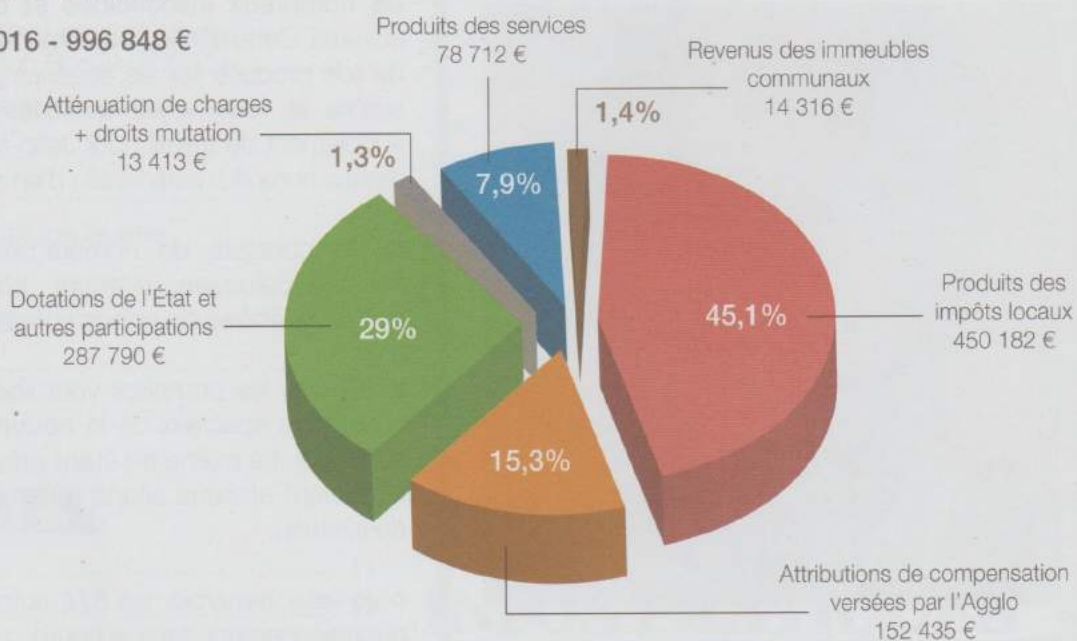


FINANCES

Les chiffres indiqués correspondent aux recettes et dépenses réelles de l'année 2016.

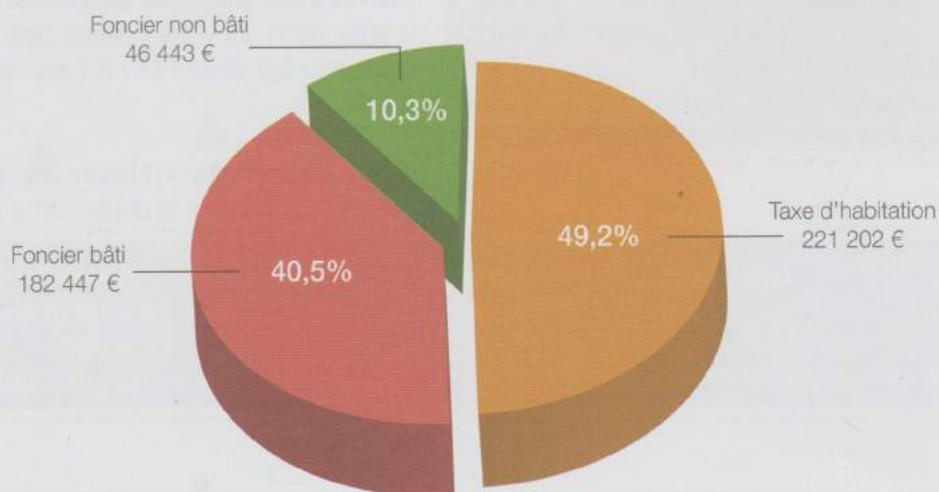
Fonctionnement 2016

▣ Recettes réelles 2016 - 996 848 €

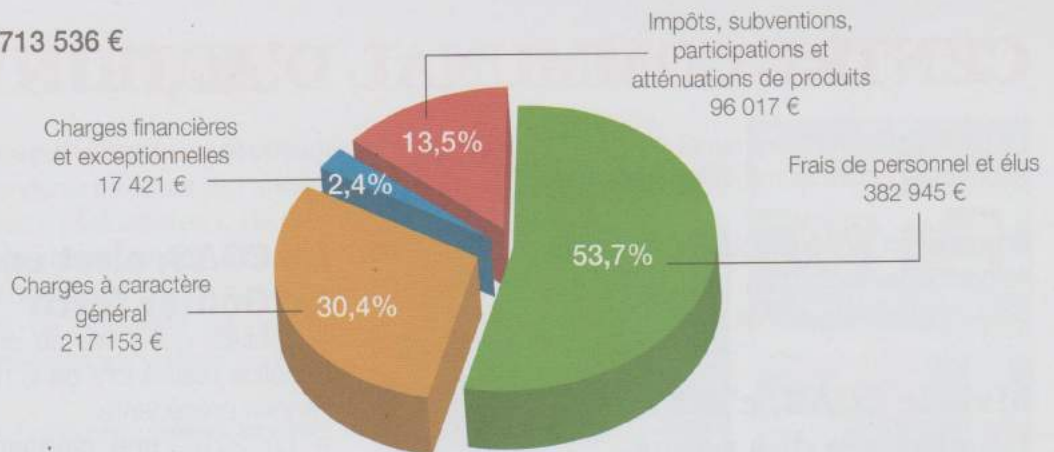


▣ Répartition du produit des impôts locaux

TYPE D'IMPÔT	MONTANT PERÇU	RAPPEL TAUX COMMUNAUX
Taxe d'habitation	221 202 €	14,21 %
Foncier bâti	182 447 €	17,31 %
Foncier non bâti	46 443 €	18,87 %



▣ Dépenses réelles 2016 - 713 536 €



Investissement 2016

RECETTES D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
51 548 €	193 172 €
Principales recettes d'investissement : essentiellement la récupération de TVA sur les investissements 2014 soit 6 484 € ; la Taxe d'Aménagement : 41 197 €.	Remboursement capital emprunts : 55 427 € - Travaux pour 90 310 € sanitaires de la salle des fêtes : + volets - Centrale double flux à la Maison associative - Diagnostic amiante - Acoustique au restaurant scolaire - Poteaux incendie : 12 315 € - Achat terrain 16 020 € - Mission Assistance Maître d'ouvrage pour le projet bâtiments scolaires : 7 458 €.

Résultat du budget principal de l'année 2016

Il dégage un excédent de fonctionnement de 280 379 € et un déficit d'investissement de 141 624,17 €.

Résultat du budget principal cumulé à fin 2016

Il ressort un excédent de fonctionnement de 855 291,51 € et un excédent d'investissement de 183 329,49 €.

A noter

- ▣ Deux études ont été réalisées en 2016 :
 - Sécuriser la circulation en centre bourg en prévoyant l'élargissement des trottoirs de la rue Dupasquier, ce qui provoquera sans doute des modifications de la circulation dans le village.
 - Toujours pour la sécurité, la seconde étude a pour but de faire ralentir les véhicules devant l'école maternelle et au « Fond de Blacé ».
- ▣ En 2017, d'autres travaux concernant l'accessibilité sont prévus :
 - modification de l'entrée de la mairie,
 - mise aux normes des toilettes du restaurant Carvat,
 - les sanitaires de l'école élémentaire.
 D'autres travaux d'accessibilité sont prévus jusqu'en 2021.
- ▣ L'investissement principal reste la réalisation du restaurant scolaire, d'une salle d'évolution pour les enfants de la maternelle (cette salle pouvant servir également aux associations), la mise aux normes des sanitaires de l'école maternelle et quelques aménagements.
- ▣ Par ailleurs les pompiers quitteront le Bourg en juillet pour occuper leurs nouveaux locaux au Fond de Blacé. Une réflexion devra s'engager sur le devenir de l'ancienne caserne.